

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 82 (1955)
Heft: 9

Artikel: Les solistes de la Fête des vigneronns
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229566>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Tu parles d'or ! Voilà justement « le paquebot » qui vient de doubler la pointe !...

— A la nôtre ! Santé !

* * *

— Dis-voilà, pour changer de sujet, nous étions quelques-uns, l'autre soir, autour d'une bouteille de Dézaley, lorsque l'un de nous fait :

« — Avez-vous lu dans les journaux ces mots : « *Le Lavaux* » vient d'inaugurer un centre de lutte contre l'incendie. Depuis quand dit-on *Le Lavaux* en parlant de notre région ! *Lavaux* tout court est suffisant, clair et net. »

— Tu dis bien : pour obéir à un certain snobisme, pour suivre des modes importées on ne sait d'où, on massacre et on maltraite nos beaux noms de chez nous, noms de famille ou noms de lieux, on fait fi de nos anciennes coutumes, on fait table rase du passé.

— Qu'on appelle le vin de Lavaux, *Le Lavaux*, je n'ai rien contre ; qu'on en boive et qu'on le recommande aux amis, c'est encore mieux. Mais qu'on ne déforme pas le nom de notre contrée.

— Bravo ! Jules.

— Est-ce que ton fils n'est pas parti en Suisse allemande ?

— Oui, la semaine de Pâques. J'ai été le conduire avec la jeep. Il a l'air de bien se plaire.

— Ça leur fait du bien à nos jeunes. Ils croient toujours qu'ils sont malheureux à la maison. Quand ils rentrent, à la fin de leur année, ils sont tout souples et tout gentils !

— Aujourd'hui, c'est presque nécessaire de faire un stage outre-Sarine. De notre temps, les voyages étaient plus compliqués et plus laborieux. On n'avait pas non plus le feu sacré pour s'exiler. Je pense à deux que je connais. Le premier était revenu à la maison

avant que sa malle ait eu le temps de faire le tour. Quant au second, il était rentré à pied de Biemme. Il arrive au logis, croyant qu'on allait bien le plaindre. Son père ne fait ni une ni deux, il le rexpédie par le train suivant.

— Pour ce qui me concerne (je ne l'ai jamais dit à mon fils), j'ai fait comme le regretté Albert Rouiller l'écrivait jadis :

*... J'y restai deux mois seulement,
Puis je rentrai dans ma commune
Sans avoir appris l'allemand :
On n'est pas Vaudois pour des prunes !*
Mat.

Les solistes de la Fête des Vignerons

Sur proposition du comité « poésie, musique et ballets », la commission centrale de la Fête des Vignerons a désigné les solistes de la Fête des Vignerons, qui seront : Mmes Leyla Gencer, soprano du théâtre San Carlo à Naples, d'origine turque, comme grande prêtresse de Cérès. Nata Tuescher, soprano des théâtres de Bâle et de Zurich, d'origine allemande, qui sera la grande prêtresse de Cérès pour trois représentations, MM. Ernest Blanc, baryton de l'Opéra de Paris, qui sera le grand prêtre de Bacchus, Paul Sandoz, baryton du Théâtre de Bâle, qui sera le grand prêtre de Dionysos et le vieux berger, Gustave Botiaux, ténor du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, qui sera le grand prêtre de Palès. M. Charles Jaquier, le ténor broyard, sera le semeur, et M. R. Cochard, ténor gruérien, chantera le *Ranz des vaches*. Des doublures sont prévues pour parer à toute éventualité.

Les musiques engagées sont la musique de la Garde républicaine de Paris, sous la direction du capitaine Brun, les fanfares et les harmonies suivantes : les Fifres et tambours de Bâle, l'Ensemble romand de musique de cuivre, la Lyre de Vevey, l'Union instrumentale de La Tour-de-Peilz.